Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212902472-20260429-DEL2026_3_2-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 29 Avril 2026, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-EVARZEC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. René ROCUET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 Avril 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 24
Procurations : 2
Votants : 26

PRESENTS : Tous les Conseillers à l'exception de Mme Anne LAVILLONNIERE (absente excusée) et de ceux qui ont donné procuration.

PROCURATIONS : Mme Gabrielle COSQUERIC à Mme Catherine HECK et M. Fabien GARREC à M. Michel GUEGUEN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Anne-Laure LEFEBVRE.

OBJET : 2026-3-2 : DESIGNATION DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS ET D'UN CONSEILLER MUNICIPAL A LA COMMISSION DES FINANCES

Le conseil municipal du 22 mars 2026 avait élu Mme Sophie BOYER au Conseil d'Administration du CCAS et à la commission des finances.

Mme Sophie BOYER a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale le 23 mars 2026.

En application des articles L.258 et L.270 du code électoral, la démission d'un conseiller municipal a pour effet immédiat de conférer la qualité de conseiller municipal au suivant de la liste.

M. Pierre LE GOURRIEREC a donc officiellement pris ses fonctions de conseiller municipal le 23 mars 2026.

Par ailleurs, M. Christian PIERRE a démissionné de son mandat au Conseil d'Administration du CCAS.

M le Maire propose la candidature de Mme Ann KERBOURCH comme membre du Conseil d'Administration du CCAS.

Il vous est proposé :

DE DESIGNER M. Pierre LE GOURRIEREC et Mme Ann KERBOURCH, membres du Conseil d'Administration du CCAS,

DE DESIGNER M. Pierre LE GOURRIEREC, membre de la commission des Finances.

POUR : 26	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

SAINT-EVARZEC, le 5 Mai 2026

Le MAIRE,
René ROCUET